

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2403>



CTPD du 29 janvier 2008

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Publication date: mercredi 30 janvier 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Pour les adhérents télécharger ci-dessous avec votre code le projet de rentrée 2008 dans les collèges du département (pour les non adhérents contacter le SNES 58) :



Projet de rentrée 2008 Collèges

Compte rendu du CTPD :

La réunion a débuté par les déclarations des organisations syndicales . L'Inspecteur d'Académie n'y a pas répondu arguant du caractère général de celles-ci.

Il a ensuite confirmé l'ordre du jour insistant sur le fait qu'il ne concernait que les collèges. Il a donc présenté leurs situations : un collège en dessous de 100 élèves (Saint Saulge) , 3 proches de ce seuil (Lormes, Montsauche, Varzy). Il a fait remarquer que l'assouplissement de la carte scolaire avait eu et aura peu d'incidence sur les collèges ruraux et que les seuls effets étaient visibles dans l'agglomération de Nevers. Il a rappelé que tant que l'établissement demandé pouvait accueillir des élèves, les dérogations seraient acceptées. Dans le cas contraire , les priorités définies par les textes seraient appliquées. Ce sera sûrement le cas cette année à V. Hugo (Nevers). Il a ensuite souligné que l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires (causée par la suppression de postes dans l'Académie) touchera moins la Nièvre qui possède déjà un taux élevé d'heures supplémentaires. Il a rappelé la perte sèche de 12 postes au nom de la démographie. L'Inspection d'Académie se base sur une baisse de 137 élèves quand le rectorat table sur 200. Ce sera sûrement entre les deux. Cela a pour conséquences la baisse de 9 divisions dans les collèges de la Nièvre. L'Inspecteur d'Académie remarque qu'un maximum de moyens a déjà été donné et que peu d'ajustements seront possibles en juin.

Des échanges ont ensuite eu lieu sur les langues vivantes et le maintien de l'allemand (notamment en LV2 à Moulins-Engilbert). La commission des langues doit donner son avis le 30 janvier. Des instructions fermes ont été données par le ministère pour que l'apprentissage de la première langue commence dès le CE1.

Dans les endroits difficiles en terme de répartition, ont été notés :

- Château-Chinon (perte de deux divisions et un E/D à 24,8) ;
- V.Hugo avec des niveaux tous chargés ;
- Guérigny avec des 4ème à 29 ;
- Fourchambault avec une démographie positive ;
- Varzy avec un niveau en 4ème sous-évalué ;
- René Cassin à Cosne
- et Guérigny avec des heures pour travaux de groupe ridicules pour le nombre de classe dépassant les 26 élèves.

La dotation de chaque collège est basée sur le nombre de divisions prévues avec un complément pour travaux de groupes quand les effectifs prévus sur un niveau dépassent 26 : +4,5 h par niveau au dessus de 26 en ZEP et +2,5 hors ZEP.(Ce qui donne par exemple 5 h à R.Cassin-Cosne pour au moins 7 classes à fort effectif)

Le taux d'HSA dans la dotation qui était légèrement inférieur à 6% se rapproche de la "norme" académique fixée à 6,5%. Les organisations syndicales (dont le SNES/FSU) ont marqué leur désaccord sur la transformation des postes en heures supplémentaires. Heures qui ne seront pas forcément acceptées partout et dans toutes les disciplines.

Suite à une question d'E.Loctin du SNUipp/FSU, l'IA nous a annoncé la création d'un poste de maître référent supplémentaire pour permettre de mieux prévoir, anticiper les demandes des parents, les décisions de la

commission d'orientation, les besoins en enseignants spécialisés. Mais la question portait sur la création d'un demi-poste de directeur adjoint de SEGPA à Decize qui pourrait, à notre avis être transférable ailleurs. M. l'Inspecteur d'Académie est d'accord et en fait la demande au niveau académique tous les ans.